

Entre virus informatique et confinement sanitaire, la Ville apprend à vivre au jour le jour

Comme la métropole ou la région, la Ville doit faire face aux règles sanitaires liées au coronavirus et à une attaque informatique de grande ampleur. La municipalité s'organise cahin-caha dans une période de grande incertitude institutionnelle.



Par Benoît Gilles, le 17 Mar 2020

Lien : <https://marsactu.fr/entre-virus-informatique-et-confinement-sanitaire-la-ville-apprend-a-vivre-au-jour-le-jour/>

"Vous connaissez Ravage de Barjavel ?" Voilà comment un haut fonctionnaire d'une collectivité locale décrit le chaos dans lequel sont plongées la Ville, la métropole et la région depuis quelques jours. Paru en 1943, ce roman d'anticipation raconte comment une société doit faire face à la fin définitive de l'électricité. Toutes proportions gardées, c'est un peu ce qui se passe dans ces trois grandes collectivités du fait des effets d'une attaque informatique sans précédent sur les serveurs des trois institutions. Celle-ci vient compliquer la situation tout aussi inédite de confinement généralisé, imposé par le gouvernement pour limiter les effets de l'épidémie de coronavirus.

La région a déjà fermé ses bâtiments administratifs en fin de semaine dernière pour limiter la propagation du virus (lire notre article sur cette collectivité frappée au plus haut niveau), maintenant l'activité de plus de 2000 agents grâce au télétravail. Les services accueillant du public sont clos jusqu'à nouvel ordre. La métropole a fait de même dès ce week-end, tout en interdisant aux fonctionnaires de se connecter à leur ordinateur professionnel en raison de l'attaque informatique. L'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information a apporté son expertise technique et une enquête a été confiée à l'unité spécialisée en cybercriminalité de la police nationale, précise *Le Monde*.

Du côté de la Ville, les mêmes principes s'appliquent même si, à la direction générale, on précise que les données ont été conservées et les dégâts limités. Ce qui n'empêche pas à la paralysie.

"Interdiction d'allumer les ordinateurs"

"C'est bien simple, à la Ville, nous n'avons plus accès à nos ordinateurs, explique Pascale Longhi, déléguée du syndicat CFE-CGC. Nous avons même interdiction de les allumer sans les mettre en réseau. Nous sommes

revenus au papier et stylo pour le travail de bureau et aux portables pour communiquer entre nous". La syndicaliste déplore que malgré cette situation, la Ville n'ait pas renvoyé chez eux une partie des fonctionnaires, en inactivité forcée.

"Qui plus est, certains doivent aller travailler alors que des cas avérés de patients atteints au coronavirus ont été révélés à l'endroit même où ils travaillent", reprend la syndicaliste qui critique l'absence de mise en place du plan de continuité de l'activité qui doit s'appliquer dans ces circonstances exceptionnelles. *"Il existe depuis la crise du virus H1N1 et nous avons passé plusieurs jours des semaines passées à le mettre à jour",* explique celle qui dirige par ailleurs un service.

"Droit de retrait dans les bureaux de proximité"

Du côté de la Ville, on se borne à rappeler que la situation évolue de jour en jour et que l'administration applique strictement les consignes gouvernementales de confinement et de fermeture des lieux accueillant du public. Ce lundi, parcs et jardins comme certains bureaux municipaux de proximité ont été maintenus ouverts. *"Les personnels des BMP n'avaient même pas de liquide hydro-alcoolique ou de masque. Rien n'était fait pour assurer les distances sanitaires",* s'insurge Pascale Longhi. Dans une lettre manuscrite, la CFE-CGC et la CFTC ont donc informé la direction générale des services, qu'elles appelaient *"les agents recevant du public à exercer leur droit de retrait"*. Pour l'heure, ni les syndicats, ni la Ville peuvent confirmer si cet appel au droit de retrait a effectivement été suivi.

"Nous, on est pas trop pour encourager le droit de retrait, maugrée Patrick Rué, secrétaire général du syndicat Force ouvrière. Nous pensons qu'en ces circonstances, il vaut mieux que les fonctionnaires se montrent solidaires car il y a des gens qui ont vraiment besoin de leurs papiers. Il faut être en capacité d'honorer les rendez-vous pris de longue date. Pour le reste nous verrons avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle phase du plan de continuité de l'activité". Le patron de FO à la Ville et à la métropole a tout de même insisté auprès de cette dernière pour que les agents de la collecte des déchets soient équipés de masques et aient accès à du liquide hydro-alcoolique. Avec le report à une date ultérieure du second tour des élections, Jean-Claude Gaudin est appelé à piloter la Ville encore de longs mois, sans possibilité pour l'heure de réunir le conseil municipal. Pour l'heure, les services funéraires, mais aussi ceux des crèches et écoles continuent d'être mobilisés. Ces dernières doivent notamment accueillir les enfants des personnels soignants. Ils sont pour le moment en nombre limité, indique-t-on à la Ville mais l'administration centrale se dit prête à les accueillir en plus grand nombre si cette mesure venait à concerner également les enfants de policiers, de militaires ou de gendarmes.

"La première fois qu'on fait de la cogestion"

Le syndicaliste reconnaît que l'absence de serveur téléphonique et d'ordinateur ne facilite pas la remontée d'informations : *"Comme notre standard ne dépend pas de celui de la Ville, il a fallu qu'on réponde aux questions toute la journée. Finalement, ajoute-t-il sans rire, c'est la première fois où on a fait de la cogestion en répondant à la place de la direction générale."* En effet, l'attaque informatique a également entraîné l'indisponibilité du centre d'appel "Allo mairie".

Mais l'étendue des ajustements à venir est encore inconnue. Avec le report à une date ultérieure du second tour des élections, Jean-Claude Gaudin est appelé à piloter la Ville encore de longs mois, sans possibilité pour l'heure de réunir le conseil municipal. *"C'est au minimum 200 personnes réunis au même endroit en comptant les élus et les collaborateurs,* indique-t-on à la Ville. *Et il y aura forcément un budget à voter..."*

Dernier point de complexité, le directeur de cabinet du maire, Claude Bertrand, son chef de cabinet, Maurice Battin, le directeur général des services, Jean-Claude Gondard, tous trois indéfectibles compagnons de route du maire Jean-Claude Gaudin, doivent partir à la retraite le mois prochain. *"On a reçu leur date de départ pour préparer leur colis du comité d'action sociale",* confirme Patrick Rué. À la Ville, on ne dément pas l'information tout en soulignant qu'en cette période de chaos, cette nouvelle entorse à la règle ne devrait chagriner personne.